

# Inscriptions scolaires 2020-2021

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 ont lieu à partir d'avril 2020 (pour les enfants nés en 2017 et les nouveaux Vetheuillais).



Les parents doivent venir en mairie munis des documents suivants (originaux et photocopies correspondantes) :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité du représentant légal
- Livret de famille (pages parents et fratrie)
- Justificatif de garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce
- Carnet de santé de l'enfant ou document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé.

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec la mairie par téléphone au 01 34 78 13 18 ou par courriel à [mairiedevetheuil@orange.fr](mailto:mairiedevetheuil@orange.fr)